

Une main verte à l'honneur

Qui n'a pas remarqué un jardin et une maison particulièrement fleuris en bordure de la route d'Arcis ? Ce Mérycien n'est autre que Roger HUARD qui participe depuis plusieurs années aux concours.

En 2012 il a été récompensé par le Comité de fleurissement et du tourisme du Nogentais et par le Conseil général. Cet amoureux des plantes et des fleurs participe à l'embellissement de son environnement et à celui de la commune.



Un grand merci à lui !



Inscription au concours de fleurissement

Les particuliers peuvent s'inscrire à la mairie pour le concours départemental de fleurissement jusqu'au 15 juin 2013.

Le jury communal sélectionnera les participants qui seront ensuite visités par le jury départemental qui établira le classement.

Méry, ville ou campagne ?

Quelle que soit la réponse, on ne peut occulter notre côté rural. Cependant, dès 1630, la ville avait déjà son organiste et son apothicaire.

Son successeur, Monsieur Hariot, écrivait en 1861, dans les Mémoires de la Société Académique de l'Aube : « (...) le laboureur comprenne qu'il est dans l'intérêt de l'espèce de faire saillir les juments par les étalons du gouvernement, ou par de beaux étalons, dont disposent quelques riches propriétaires ».

L'animal, au quotidien, consommait 12,5 kg de foin, six litres d'avoine et 5 kg de paille de blé. Nous étions dans *Madame Bovary*, de Flaubert ou *Une vie*, de Maupassant.

S'adjoignait au cheval, l'âne, moins abondant. Les cochons, dans presque chaque famille étaient surtout nourris avec les eaux grasses.

Quant aux vaches, vendues après 10 ou 15 ans, une fois tarées, elles étaient recherchées pour engraisser les veaux de Paris. Ce faisant, le lait et la crème devenaient rares et les prix flambaient.

Point de vue production agricole, ce n'était guère brillant. En 1859, les blés d'hiver ou de printemps ne dépassaient pas les 13 quintaux l'hectare...



Cependant, les habitations deviennent plus commodes. Les toitures en chaume, à cette époque, ont disparu depuis près de vingt ans.

Qui dit ruralité, dit particularisme linguistique, que l'on rencontre encore ce jour chez certains méryciens : arnicrocheux, coulottes, dardeler...

Si vous n'avez pas la traduction, vous l'aurez dans notre prochain bulletin.

Pierre BENOIT

Écho des associations



Chaque année l'association propose aux amateurs de foot, un tournoi de futsal.



Rendez-vous :

**le samedi 8 juin 2013,
au gymnase de Méry-sur-Seine**

12-17 ans : 14h - 8 €/équipe

Adultes : 17h - 15 €/équipe

Inscription et buvette sur place

Renseignements par téléphone au 03.25.21.65.05, par mail : mng.mery@orange.fr ou sur place : rue Pierre-Labonde -10170 MÉRY/SEINE



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé le samedi 2 février dernier, une soirée Auvergnate.



150 personnes ont pu apprécier de manger une potée auvergnate en présence du groupe de Folklore issoirien qui ont fait des démonstrations de danse folklorique. Les danseurs ont ensuite invité les personnes présentes à les rejoindre.

Fête de la Garderie

**Vendredi 28 Juin 2013,
à partir de 17h15
dans la cour de l'école primaire**

Au programme :

**Maquillage, chamboule-tout,
pêche à la ligne...**

Venez nombreux !
(Ouvert à tous les enfants
scolarisés à Méry-sur-Seine)

LEMAIRE & THIERBAUT IMPRIMERIES - 03 26 80 69 87

VIVRE A MÉRY

Bulletin municipal d'informations



Jun 2013

Le mot du Maire

En ce début d'année, les activités du Conseil sont nombreuses et variées avec le vote des budgets et l'ouverture de plusieurs chantiers qui vont se succéder au fil des mois.

C'est d'abord la rue du Général-Leclerc dont les travaux sont en cours. Ceux-ci vont se dérouler sur de nombreux mois. Aussi, il est demandé à chacun de faire preuve de compréhension pour la gêne occasionnée durant toute la durée de ces travaux.

C'est ensuite la rue du Mail qui va être soumise à des travaux de réhabilitation.

Côté bâtiments, c'est la salle polyvalente qui, en juin prochain, va elle aussi connaître d'importants travaux. Ceux-ci devraient être terminés en octobre-novembre.

Enfin, un autre grand chantier concerne la mise en service du nouveau point de captage et la construction d'un nouveau château d'eau. Les travaux devraient commencer au cours du 2^e semestre de cette année pour une mise en service fin 2014.

Le financement de ces investissements sera assuré par nos fonds propres et des subventions accordées par l'État, le

Conseil Général et l'Agence de bassin Seine-Normandie. Si cela s'avérait nécessaire, il pourrait être fait appel à l'emprunt dans l'hypothèse où les coûts après appel d'offres dépasseraient nettement les estimations évaluées par les maîtres-d'œuvre.

Je signale qu'aujourd'hui, l'endettement de la commune est faible. Celui-ci en effet s'élève à 140 euros par habitant.

C'est d'ailleurs à partir de ce constat que j'ai proposé aux membres du Conseil municipal de baisser les quatre taxes de la commune à due concurrence du montant de celles créées par la Communauté de Communes « Seine Fontaine Beauregard » qui seront prélevées sur tous les ménages de cette Communauté de Communes à laquelle nous avons été intégré à compter du 1^{er} janvier 2013. Par cette disposition adoptée par les membres de votre conseil, les Méryciens ne subiront pas d'augmentation de leurs impôts locaux en 2013.

Comme chacun pourra s'en rendre compte, c'est encore de nombreux investissements qui sont programmés cette année.

Ceux-ci participeront à l'amélioration des conditions de vie des Méryciens, mais aussi à l'image que notre cité offre à nos visiteurs.

Le Maire, René MARIE



Brûlage à l'air libre



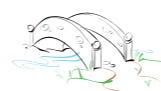
LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Par arrêté préfectoral, le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit car c'est une pratique souvent dangereuse et très polluante, surtout si elle est associée à des déchets (plastiques, carburant, papiers souillés...) qui dégagent des vapeurs toxiques.

Cependant, certains feux (fête de la Saint-Jean, fête du village...) peuvent être autorisés par le maire après une déclaration établie 48 h minimum avant tout feu.

Concernant les zones forestières, le préfet peut accorder des dérogations à l'interdiction des feux et des brûlages pour la période du 15 mars au 15 octobre après consultation du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la préfecture ou consulter le site internet : www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr



Travaux sur la Seine

Le syndicat intercommunal d'aménagement de la Seine entre Saint Mesmin et Méry sur Seine, avec l'appui financier des communes adhérentes, doit procéder cet été à d'importants travaux de renforcement des berges, notamment dans le secteur des Près Godins.

Le renforcement de ces berges par empierrement n'étant plus autorisé, c'est la méthode « écologique » qui a été retenue pour ces opérations. Enfouissement des troncs d'arbres dans le méandre, colmatage par argile (carrière de PAYNS) puis recouvrement de terre (800 à 900m³). Le tout étant planté de saules et d'aulnes pour maintenir l'ensemble.

Par ces travaux le chemin communal sera protégé pour de nombreuses années des phénomènes d'incision du lit de la Seine.

Carnaval du 24 mars 2013

Malgré une pluie incessante une trentaine d'enfants avec de jolis costumes ont participé au carnaval organisé par l'association familiale de Méry sur Seine.

Une distribution de jouets et un goûter ont récompensé tous les enfants. La société musicale de Méry a participé à cette fête en interprétant plusieurs morceaux.

Bravo à Andréa, Pauline, Corentin, Zoé et les autres !



ADMR

L'ADMR Vallée de la Seine regroupe sept communes : Châtres, Droupt-Ste-Marie, Étrelles-sur-Aube, Longueville, Méry-sur-Seine, Mesgrigny et Saint Oulph.

Désormais, de nouvelles permanences sont assurées lundi matin et vendredi après-midi dans l'espace socioculturel (1^{er} étage) au 8, route de Soissons à Méry-sur-Seine.

Contact :

Tél. : 03 25 24 02 95 - Mail : adm.valléeseine@fed10.admr.org



État civil

Naissances



Le 21/11/2012 Naomi, Perle LOISEL

Le 16/12/2012
Judy, Marina MOUSSADJI-MIHINDOU

Le 28/12/2012 .. Maël, Lucien, René CLÉMENT

Le 04/01/2013 Enzo COLAS

Le 23/03/2013 .. Marius, Axel, Jean BERTRAND



Mariages

Patrick LAMIRAULT
et Claudine BARROIS le 20/11/2012

Laurent PETIT et Véronique MERLE le 04/01/2013

Décès



Dominique BRESSON..... le 01/11/2012

Maurice LEUVREY le 04/11/2012

André DÉPIT le 09/11/2012

Claude DEJEAN le 15/11/2012

Marcel THOMAS..... le 21/11/2012

Michel LOUIS..... le 25/11/2012

Solange CHOMINOT,
veuve SIMART le 26/11/2012

Geneviève HÉRARD,
veuve CIOCHETTI le 28/11/2012

Jean FRANGVILLE le 11/12/2012

Eugène ROBIN le 13/12/2012

Marie DROUILLOT,
épouse PETIT le 05/01/2013

Monique LANNES,
veuve GUET le 27/01/2013

Robert LESAGE..... le 14/02/2013

Jacky FOOS le 23/02/2013

André PROTAT le 28/02/2013

Jeannine QUANDALLE,
veuve GARNESON le 19/03/2013

Édouard ROBIN le 23/03/2013

Renée VANDERVENDE,
épouse RENTMEISTER ... le 24/03/2013

Henri MARLAN..... le 28/03/2013

Agenda

Mai

24 : Ramassage des encombrants
26 : Vide-grenier dans le centre-ville



Juin

8 : Kermesse de l'école maternelle
16 : Fête de la Musique
Concert à l'église par la société musicale de Méry
29 : Kermesse de l'école primaire



Juillet

13 : Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice
28 : Vide-grenier (rue Pierre-Labonde et rue du Général-de-Gaulle)
30 : Don du sang



Août

25 : Cérémonie à la stèle des fusillés

Octobre

13 : Foire de Méry



L'APEM

Kermesse de l'école maternelle l'an dernier



L'association des Parents d'élèves de Méry a pour but de favoriser et aider les projets des écoles de Méry. C'est aussi un lien entre l'école et les parents.

Elle organise tout au long de l'année scolaire des actions dont les recettes sont reversées aux coopératives scolaires des écoles afin de soutenir leurs projets éducatifs.

Ainsi, l'année a été riche en projets et depuis septembre, une vente de fournitures scolaires, de crêpes et gâteaux lors de la foire d'automne, de calendriers de l'Avent, une balade en calèche et des séances photos avec le père Noël début décembre, des ventes de bulbes, de chocolats et biscuits pour Pâques ont été organisés. Récemment, le 14 avril dernier, un déball' tout ayant pour thème les enfants (puériculture, jouets, vêtements ...) a été organisé dans la cour de l'école primaire.

De plus, et grâce au soutien de toutes les communes du regroupement pédagogique, l'association a offert un :



L'année s'achèvera avec les traditionnelles kermesses de l'école Maternelle (samedi 8 juin) et de l'école Élémentaire (samedi 29 juin), ainsi que son assemblée générale, le vendredi 5 juillet prochain.

Désherbage des lieux publics

Afin de respecter les directions du grenelle de l'environnement et les recommandations de l'Agence de l'eau pour la protection des nappes phréatiques et des cours d'eau, il a été décidé de réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires sur une grande partie de la commune. A cet effet, les employés communaux vont désormais utiliser le procédé du traitement thermique sur les surfaces à traiter.

Coupes de bois

Des coupes de taillis vont être proposées pour l'automne prochain.

Le nombre de lots étant restreint, les personnes ayant un lot de bois depuis moins de 5 ans ne pourront pas s'inscrire.

Les inscriptions se feront à la mairie jusqu'au 18 octobre 2013.

Les personnes inscrites devront être présentes ou se faire représenter lors du tirage au sort qui aura lieu le samedi 26 octobre 2013 à 10 h au centre socio-culturel.